



CENTRE
DE CRÉATION
VOCALE ET
SCÉNIQUE

VOIX, CORPS EN SCÈNE

S'APPROPRIER LA DÉMARCHE DU CRÉA



SESSION UNIQUE
DU LUNDI 19 AU JEUDI 22 AVRIL 2027



THÉÂTRE JACQUES PRÉVERT & CONSERVATOIRE
D'AULNAY-SOUS-BOIS

 **JACQUES PRÉVERT**
THÉÂTRE & CINÉMA D'AULNAY-SOUS-BOIS



VOIX, CORPS EN SCÈNE

FORMATION 26/27

Session ouverte à 35 participants

Meneurs de chants, musiciens intervenants,
professeurs d'éducation musicale et de chant choral, enseignants artistiques, artistes...

Objectifs & contenus

- Vivre une démarche artistique pluridisciplinaire à travers un répertoire adapté (La voix, le corps et le jeu théâtral sont intimement liés).
- Travail du chœur dans son ensemble (Jeux d'écoute, de communication, de confiance, son du chœur, interprétation, polyphonie, improvisation...)
- Transmission d'outils pédagogiques pour enrichir les pratiques des participants.
- Mise en scène et en espace d'extraits d'œuvres créées ou adaptées par la structure

La session & les formateurs

DU LUNDI 19 AU JEUDI 22 AVRIL 2027

Travail autour d'extraits de répertoire du CRÉA

Durée journalière : 6h

Formateurs :

Didier Grojsman - Eloïse Milet

Informations pratiques

- **Le coût** est fixé à :
360 € pour une prise en charge individuelle
750 € pour une prise en charge par votre employeur ou votre OPCO

EN SAVOIR



WWW.LECREA.FR

CRÉA, centre de création vocale et scénique - 01 48 79 66 27

VOIX, CORPS EN SCÈNE

FORMATIONS 26/27

Didier Grojsman

chef de chœur, formateur, fondateur du CRÉA

Didier Grojsman, alors conseiller pédagogique en éducation musicale, fonde le CRÉA en 1987, une structure unique en France d'éducation artistique, parrainée par Natalie Dessay. Lieu de création, de formation et de ressources, le CRÉA développe une pratique vocale et scénique accessible à tous.

À sa tête, il élabore une philosophie éducative qui a contribué à l'épanouissement de milliers d'enfants. Le chant et les arts du spectacle, enseignés par des professionnels, deviennent le support d'une éducation fondée sur l'écoute, le respect, la concentration et le partage, valeurs qui irriguent l'ensemble des projets du CRÉA.

Directeur artistique du Chœur de Scène du CRÉA jusqu'en 2021, il a commandé et dirigé plus de 50 créations, aujourd'hui reprises dans toute la France. Pédagogue reconnu et engagé pour une éducation artistique ouverte à tous, il a mené de nombreux projets avec des institutions telles que l'Opéra de Paris, le Chœur de l'Éducation nationale et les Ballets de Monte-Carlo.

Aujourd'hui, Didier Grojsman transmet sa méthode à travers des formations destinées aux enseignants et aux professionnels de l'enfance et du spectacle. Il a formé plus de 7 000 meneurs de chant et intervient régulièrement lors de conférences et de masterclasses sur l'accès à la culture par la pratique vocale et scénique.

Distinctions

- Officier de l'ordre des Arts et des Lettres
- Officier de l'ordre des Palmes académiques
- Médaille Beaumarchais de la SACD

Eloïse Milet

Cheffe de chœur, formatrice au CRÉA

C'est à travers la danse puis le chant qu'elle commence sa pratique artistique étant enfant. A l'âge de 10 ans, elle débute le chant lyrique au conservatoire du 19^e arrondissement de Paris. Elle poursuit ses études en classe CHAM pendant le collège et le lycée, ce qui l'amènera à pratiquer la flûte traversière et à intégrer la maîtrise du CRR de Paris. En parallèle, elle fait partie des chœurs du CRÉA pendant plus de 10 ans, ce qui lui apportera une expérience scénique très enrichissante et ce qui l'amènera à s'inscrire dans une école de comédie musicale par la suite.

Elle obtient un diplôme d'artiste de comédie musicale, puis son D.U.M.I en 2018 et commence, la même année, à travailler pour le CRÉA en tant que musicienne intervenante et cheffe de chœur. Parallèlement, elle se forme à la direction de chœur au CRR 93. Elle dirige à présent les Chœurs de l'Atelier, de l'Eveil, les CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) à dominante vocale, arts du spectacle et assure des sessions de formation.

De par son expérience de la scène à travers différents rôles, divers spectacles et grâce aux formations multiples en danse (flamenco, claquettes, contemporain, modern'jazz, salsa...), chant et théâtre qu'elle a suivi, elle aime allier les arts de la scène et elle a le goût de la création de spectacle.

Depuis 2022, elle est sollicitée en tant que formatrice et cheffe de chœur pour la cellule pédagogique des ballets de Monte-Carlo.



FORMATIONS SUR LE TERRITOIRE



VOIX, CORPS EN SCÈNE - ILS EN PARLENT

La formation proposée est une nouvelle fois de très grande qualité. Elle s'articule jusqu'au plus près du territoire puisque sur deux ans (2024-2025 & 2025-2026) une vingtaine de projets EAC d'élèves verront le jour. Avec le CRÉA il est possible de réunir 43 stagiaires sur des weekends. La présence du CRÉA depuis trois ans amplifie une dynamique de réseau académique entre des équipes pédagogiques issues du premier, du second degré et des écoles de musique. Le CRÉA est une rare structure artistique française pouvant toucher à la fois les publics de l'éducation nationale (toutes disciplines confondues) et les personnels des conservatoires en apportant une excellence artistique tout en répondant à la politique EAC à l'initiative des deux ministères.

Jean Chourry

DAAC adjoint - Rectorat de Grenoble

Le CRÉA a été sollicité pour fournir des outils créatifs de pratiques vocales mises en mouvement et en espace pour des professionnels travaillant avec des enfants ou adolescents, dans le cadre du lancement du Chœur Ressource Interprofessionnel des Hauts de France. L'expertise de la cheffe de chœur a permis au groupe de progresser vocalement, de développer l'aisance corporelle dans l'espace, de développer la présence scénique, de comprendre la notion d'interprétation par la pratique d'un répertoire, de créer une dynamique de groupe porteuse pour la suite du projet.

Christelle Marchand

Coordinatrice du pôle voix CFMI Lille

La découverte d'une nouvelle approche du chant choral : passer par le mouvement, la mise en espace simultanément à l'apprentissage du chant. Sans aucun doute, cette formation va influencer sur ma pratique pédagogique en musique.

Laurent Poulet

Professeur des écoles

Deux choses m'ont énormément marqué. La première, c'est la générosité de tous les membres du CRÉA, leur plaisir d'accueillir, de transmettre, d'essaimer, de donner du temps, des sourires, du cœur, de la beauté. L'autre chose, qui va de paire, c'est la gourmandise avec laquelle nous avons vécu ces expériences, la gourmandise avec laquelle nous avons goûté chaque jeu, chaque chant, chaque note d'impro de piano. Vous êtes une équipe incroyable et cette formation est à vivre ! Bravo et merci.

Stéphane Debatisse

Chef de Chœur



[Découvrir d'autres témoignages](#)

Modalités d'inscription et conditions de participation

L'inscription à une session de formation s'effectue auprès du CRÉA en remplissant le bulletin d'inscription en ligne.

La demande d'inscription est confirmée par mail.

L'inscription est confirmée au moment de la réception de l'acompte par le stagiaire ou alors du devis signé par l'employeur prenant en charge les frais de formation.

Un mail est adressé au/à la stagiaire au plus tard une quinzaine de jours avant le début de la formation avec toutes les informations nécessaires (adresse, horaires, planning détaillé...).

1. Formation prise en charge par l'employeur :

Le devis signé vaut inscription et engagement.

À l'issue de la formation, la facture est directement transmise au financeur.

2. Vous financez vous-même votre formation :

c'est le versement de l'acompte qui vaut engagement.

Une facture vous est adressée à la réception du solde.

Conditions d'annulation :

Annulation à l'initiative du stagiaire :

Toute annulation intervenant dans un délai de 14 jours suivant l'inscription donnera lieu à un remboursement intégral des sommes versées.

Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Un avoir, valable pour une prochaine formation organisée par le CRÉA, sera émis.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation, aucun remboursement ni avoir ne pourra être accordé, sauf circonstances exceptionnelles laissées à l'appréciation du CRÉA.

Les frais de transport, d'hébergement ou tout autre frais engagé par le stagiaire restent à sa charge et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement par le CRÉA.

Annulation à l'initiative du CRÉA :

Le CRÉA se réserve le droit d'annuler une session de formation si le nombre minimum de 15 participants n'est pas atteint. Cette décision pourra être prise jusqu'à 15 jours avant la date de début de la formation.

En cas d'annulation par le CRÉA, le stagiaire pourra choisir entre :

- le remboursement intégral des sommes versées ;
- l'émission d'un avoir, valable pour une prochaine formation

Les frais de transport, d'hébergement ou tout autre frais engagé par le stagiaire ne pourront toutefois pas être remboursés par le CRÉA.



CENTRE
DE CRÉATION
VOCALE ET
SCÉNIQUE

VOIX, CORPS EN SCÈNE

FORMATION

CRÉA

01 48 79 66 27

contact@lecrea.fr

CRÉER | RAYONNER | ÉDUIQUER | ACCOMPAGNER